

*Le budget—M. MacEachen*

En résumé, madame le Président, le Programme énergétique national proposé par mon collègue est une initiative audacieuse qui établit un ensemble cohérent de mesures visant à répondre aux besoins du Canada en matière d'énergie. Prises dans leur ensemble, les mesures de prix et de dépenses accroîtront la sécurité énergétique du Canada en diminuant la consommation de pétrole et en mettant fin d'ici 1990 à notre dépendance vis-à-vis des importations. Nous y parviendrons en appliquant une politique qui assurera un rendement équitable à l'industrie, aux provinces productrices et au gouvernement fédéral sans pour autant imposer un fardeau excessif aux consommateurs canadiens. Je pense enfin que l'énergie sera un élément de vigueur de plus en plus important pour l'ensemble de l'économie. Il est donc particulièrement important que tous les Canadiens aient la possibilité de participer au développement des ressources énergétiques du Canada ainsi qu'aux avantages qui reviendront aux autres secteurs de l'économie sur le plan de la production et de l'emploi.

● (2100)

LE PLAN DE DÉPENSES

J'aimerais maintenant, madame le Président, traiter du plan de dépenses du gouvernement, un autre grand élément de notre stratégie globale.

Comme je l'ai mentionné, la diminution de notre déficit sans augmentation générale des impôts nécessite une surveillance rigoureuse du rythme de croissance de nos dépenses.

Notre plan de dépenses tient les promesses que nous avons faites pendant la campagne électorale—et ce, bien que nous ayons répondu aux besoins prioritaires en matière d'énergie, de développement économique, de défense et d'aide. Il a fallu pour cela faire des choix difficiles. Ces derniers ont été facilités par le nouveau système de planification des dépenses, dont les fondements avaient été jetés par le gouvernement libéral précédent. Des progrès importants ont été accomplis quand le gouvernement conservateur était en place. Nous sommes maintenant capables de déterminer les niveaux convenus pour chaque grande catégorie de dépenses ou enveloppe dans le cadre d'un plan pluri-annuel. Ce nouveau système oblige le gouvernement à définir ses priorités dans le cadre de restrictions globales. Il permet de déléguer la responsabilité des décisions de programme aux comités d'orientation du Cabinet. Il met en place un cadre dans lequel les ministères sont encouragés à élaborer des plans à moyen terme et à rendre leurs activités plus efficaces, et qui permet de choisir entre les sorties de fonds et les dépenses fiscales. Dans tout le processus de prise des décisions, ce nouveau système incite à trouver des moyens d'économiser sur les programmes existants afin de pouvoir financer les nouvelles activités prioritaires.

D'après mes estimations actuelles, le total des dépenses montera cette année à un peu moins de \$60 milliards, soit une hausse de 13.2 p.100 par rapport à 1979-1980. Cette forte croissance est attribuable à l'augmentation marquée des paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole et au service de la dette publique. Ces hausses ne sont toutefois pas aussi considérables qu'on le pensait en avril, en partie grâce à la baisse des taux d'intérêt au début de l'été et au fait que le nouveau système de prix pondéré réduit le coût net des indemnités pétrolières pour le reste de l'année. Les seules mesu-

res nouvelles en matière de dépenses sont l'amélioration du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées les plus défavorisées et les nouvelles initiatives énergétiques.

**Des voix: Bravo!**

**M. MacEachen:** Nous nous proposons de ramener le rythme de croissance de nos dépenses à 12.8 p. 100 en 1981-82, à 10.5 p. 100 en 1982-83 et à environ 10 p. 100 en 1983-84. Ainsi, l'augmentation de nos dépenses ne dépassera pas celle du PNB en tendance. Le total des dépenses, c'est-à-dire la somme de nos dépenses budgétaires et des prêts, avances et apports en capital, représentait 20.3 p. 100 du PNB en 1979-80. Ce rapport s'élèvera en 1980-81 et en 1981-82, surtout à cause de la faible croissance réelle de l'économie, mais il redescendra quand la reprise économique se fera sentir. En 1983-84, il devrait être revenu à 20.3 p. 100. En ce qui concerne les enveloppes, ou les groupes de dépenses, tous les détails sont fournis dans les tableaux et les notes que je dépose avec le budget; je me contenterai d'en résumer les principaux points.

Une nouvelle enveloppe a été créée pour l'énergie. Elle comprend les nouvelles initiatives énergétiques que j'ai décrites, ainsi que le coût net de l'indemnisation pétrolière, après déduction du produit du prélèvement correspondant. Le financement des programmes énergétiques nouveaux et existants, abstraction faite des paiements nets d'indemnisation pétrolière, triplera presque en 1981-82 et augmentera encore de 21 p. 100 en 1982-83 et de 17 p. 100 en 1983-84.

Les fonds affectés à l'enveloppe du développement économique progresseront de 22 p. 100 en 1981-82.

**Des voix: Bravo!**

**M. MacEachen:** Cela permettra au Comité du développement économique d'élargir les programmes existants et de lancer des initiatives nouvelles soutenant la recherche et le développement, l'expansion industrielle et les exportations. Ces programmes, dont l'élaboration est en cours, contribueront au redressement de la productivité et aux investissements importants dont dépend notre prospérité et aux investissements importants dont dépend notre prospérité future. Cette enveloppe englobera aussi les dépenses du Fonds de développement de l'Ouest. L'enveloppe des affaires sociales continuera d'absorber la plus forte proportion, et de loin, des dépenses et restera l'une des principales priorités du gouvernement.

**Des voix: Bravo!**

**M. MacEachen:** Nous faisons progresser l'examen des pensions et des revenus de retraite en général. Le système actuel laisse à désirer. Bien que de nombreux Canadiens aient bien préparé leur avenir, beaucoup d'autres dépendent de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Non seulement le système actuel de pensions donne des résultats inégaux, mais il entrave la mobilité de la main-d'œuvre. Nous devons déterminer la meilleure façon d'améliorer le système ainsi que le rôle respectif du secteur privé et d'institutions publiques telles que le Régime de pensions du Canada. Cependant, même un élargissement du RPC n'entraînerait pas de nouvelles dépenses importantes dans l'enveloppe des affaires sociales. Nos initiatives de dépenses dans ce domaine seront orientées vers les personnes qui en ont le plus besoin.